

COMMUNIQUE

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 novembre 2009 et a délibéré sur les affaires suivantes :

- Un avenant au contrat « enfance et jeunesse » a été approuvé. Le Syndicat de la Côte sera le porteur unique de toutes les actions du contrat.
- MM. BOURGEOIS et VÉRITÉ seront délégués à la commission cantonale d'accessibilité des handicapés à tous les équipements publics.
- Une subvention sera demandée à la Région des Pays de la Loire en vue de financer un accès sécurisé pour les piétons et cyclistes en direction du stade de la Cad'humeau. Ce même accès pourra servir à la Loire à vélo pour rejoindre le panorama sur l'abbaye.
- Un courrier est adressé à la Direction Régionales des Affaires Culturelles sollicitant la remise en état du mur du parc Bourbon, côté avenue du 11 novembre.
- Une subvention sera demandée au Département en vue de sécuriser le stade de football avec le CD 947. Un projet de clôture et de plantations est à l'étude.
- La construction de columbariums est en cours au cimetière, il restera à aménager les accès afin de pouvoir les mettre en service courant 2010.
- Une subvention sera demandée au Pays Saumurois en vue de la rénovation de l'ancien calvaire du cimetière (côté pénitencier) et des murets de clôture.
- Le Conseil Municipal souhaite un réaménagement des 2 ronds-points du CD 947. Un courrier sera adressé à cet effet au Conseil Général de Maine-et-Loire, propriétaire des lieux.
- Les travaux d'effacement de réseau seront engagés en 2010 sur l'avenue du 11 novembre. Le coût pour la commune sera de 75 000 €HT.
- Les personnels de surveillance cantine et cour (pendant l'interclasse) seront doublés. 2 h 30 par jour seront prévues au budget.
- Le four électrique de la cantine sera remplacé pour un plus grand afin de tenir compte du nombre de repas qui a presque doublé en 10 ans. Le coût de ce matériel est de 4 5 00 €.
- Le Conseil Municipal a accepté un fonds de terrain supplémentaire dans le déplacement du chemin des Perdrielles.
- Le Conseil Municipal accordera au Service Départemental d'Incendie et de Secours, par bail, la mise à disposition d'un logement au dessus de la cantine.
- Les travaux d'aménagement dans le presbytère seront engagés après la fin des expositions prévues en septembre 2010 et devront être terminés avant celles de 2011 (août/septembre).

.../...